



Recommandations  
de la  
**CIDSE**

# Croissance et Développement

## Équité, durabilité et responsabilité en faveur du bien-être humain

} La Cohérence des politiques au service du développement

Pérenniser le développement économique et le rendre profitable aux pauvres en s'interrogeant sur les répercussions des politiques européennes à l'égard du climat, de l'agriculture, des finances et du secteur privé.

} Des changements inspirés par la base

Promouvoir le développement humain sur la base de la justice et de la durabilité sociales et environnementales et autonomiser les femmes, les pauvres et les intervenants modestes.

Contribution de la CIDSE au Livre vert de la Commission Européenne sur la croissance inclusive et le développement durable

## Février 2011

**CIDSE**   
ensemble pour un monde de justice



## Répondre aux signes des temps

Un débat sur l'avenir de la politique de développement de l'UE paraît opportun. L'Union est en effet en train de revoir plusieurs de ses grandes politiques en vue du cadre financier pluriannuel de 2014. La refonte des services relations extérieures voulue par le Traité de Lisbonne ouvre par ailleurs de nouvelles perspectives pour atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté inscrit dans le Traité sur l'Union.

Le monde entame une nouvelle décennie, marquée par de nouvelles dynamiques. Les crises financière, climatique et alimentaire ont mis en cause la durabilité des modèles économiques dominants et révélé de nouveaux rapports de force entre pays et régions. Avec le soutien du UK Institute for Development Studies, Trócaire, l'agence irlandaise de la CIDSE, a mené une étude sur les tendances globales du développement au cours des dix années à venir, dans le cadre de son projet Leading Edge 2020 (résultats à paraître en mars 2011).

Cette décennie est celle où les Objectifs du Millénaire pour le développement arriveront à échéance, avec un double défi : leur réalisation d'ici 2015 et leur succession. CAFOD, l'organisation anglo-galloise de la CIDSE, a demandé à la société civile du Sud comment elle entrevoyait le cadre du développement mondial après 2015<sup>1</sup> ; la CIDSE participe à une coalition baptisée « Beyond 2015 » pour déterminer ce qui reste à faire et la façon d'y parvenir. Autant de défis que la politique européenne de développement se doit de prendre en considération.

**} La politique et l'économie doivent être au service du bien commun, en veillant à ce que les richesses, le pouvoir et les ressources soient équitablement répartis.**

# Quel type de croissance et quel type de développement ?

Dans la conjoncture mondiale actuelle, des organisations membres de la CIDSE comme CAFOD<sup>2</sup>, Center of Concern<sup>3</sup> (USA), CCFD-Terre Solidaire (France) et Misereor (Allemagne) se sont employées à définir une vision alternative, décrite par l'une d'entre elles comme « la nouvelle économie mondiale verte, au service du bien-être humain ». On sait combien de nouveaux modèles sont nécessaires : pour preuve, les efforts déployés afin de redéfinir les mesures de performance économique et de progrès social (alternatives aux PIB). On songe ici à la commission Stiglitz instituée par Sarkozy et à d'autres initiatives du même genre au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie.

La CIDSE préconise l'abandon des modèles axés sur une conception matérialiste de l'être, grands dévoreurs de ressources et grands producteurs de carbone, générateurs de profits et d'inégalités extrêmes, au bénéfice de modèles axés sur le bien-être de l'homme – une vie simple, en communauté – accordant la priorité à l'équité, à la durabilité et à la responsabilité. Cette transition suppose que les incitants ne soient plus les mêmes : que l'on taxe, par exemple, les activités économiques et financières aux effets préjudiciables (la spéculation, les émissions de carbone), et que l'on impose équitablement le profit de manière à élargir l'assiette de répartition des bénéfices.

La politique et l'économie doivent être au service du bien commun, en veillant à ce que les richesses, le pouvoir et les ressources soient équitablement répartis et à ce que ceux qui sont affectés par les choix politiques puissent faire entendre leur voix dans les processus décisionnels, en vertu du principe de subsidiarité.

Cette vision de la CIDSE est sous-tendue par les valeurs morales de la doctrine sociale de l'Église, mais pas seulement. Parmi nos principes essentiels figurent l'option préférentielle pour les pauvres, la poursuite du bien commun, la sauvegarde de la création pour les générations futures et une préférence pour les choix familiaux et communautaires plutôt que les choix individuels. Au travers de notre action et de nos partenariats avec toutes sortes d'organisations ancrées dans la société civile locale des pays en développement, nous œuvrons pour la pleine réalisation des droits humains, notamment les besoins essentiels, l'égalité sociale et l'égalité des genres, ou encore la participation active des populations au développement de leur société.



# Quel rôle pour la politique de développement de l'UE ?

Le développement est une affaire d'êtres humains. En d'autres termes, la politique de développement de l'UE doit toucher le plus directement possible les plus démunis afin de les rendre maîtres de leur destinée. Le développement et les opportunités économiques sont au cœur des préoccupations des personnes pauvres et de leurs aspirations. Pourtant, la corrélation entre croissance et réduction de la pauvreté est loin d'être évidente. Diverses recherches montrent qu'une répartition plus équitable des revenus et de la richesse est un facteur de réussite de la croissance<sup>4</sup>. D'autres modèles, cependant, prétendent favoriser la richesse et le développement à partir d'une faible croissance.

Le soutien apporté au développement économique ne doit pas essentiellement profiter à des acteurs européens ou à des élites du Sud, mais cibler des activités économiques durables et des moyens d'existence décents pour les plus pauvres et surtout les femmes.

Les objectifs économiques doivent s'accompagner d'un appui à d'autres composantes essentielles du bien-être de la productivité : la santé, l'éducation et la formation, le soutien familial.

Pour maximiser l'impact de sa contribution au développement, l'UE doit tenir compte des deux éléments suivants :

## 1. La cohérence des politiques au service du développement

D'autres politiques européennes peuvent avoir autant, sinon plus d'impact sur le développement que les programmes de coopération de l'UE. Les politiques européennes afférentes aux entreprises, à la fiscalité et aux finances, par exemple, conditionnent la fuite des capitaux des pays en développement, laquelle équivaut à plusieurs fois l'aide au développement. Pour concourir à un développement économique favorable aux pauvres, la politique de développement de l'UE doit s'inscrire dans un ensemble de politiques propices en matière de climat, d'agriculture et de finances et à l'égard du secteur privé. Dans « cohérence des politiques au service du

développement », c'est le terme « au service du développement » qui doit prévaloir. Sinon, les démarches horizontales suivies pour favoriser la croissance risquent de subventionner uniquement les intérêts économiques de l'UE, eu égard notamment aux ressources naturelles, aux parts de marché, au cadre et aux possibilités d'investissements pour les entreprises européennes.

La priorité accordée aux énergies renouvelables, par exemple, pourrait se traduire par une forme de coopération avec les entreprises européennes pour qu'elles fournissent et produisent des biocarburants. Dans cette hypothèse, il faudrait envisager les répercussions des autres politiques de l'UE, notamment les objectifs fixés par sa politique climatique en matière de biocarburants et l'impact de ces objectifs sur l'affectation des sols, la sécurité alimentaire, la politique d'investissement en lien avec « l'accaparement des terres » par des sociétés privées et l'obligation faite aux entreprises de rendre compte des répercussions sociales et environnementales de leurs activités.

La cohérence des politiques doit être une priorité de la politique de développement de l'UE car, outre le fait d'être une obligation inscrite dans le Traité sur l'Union :

Elle constitue de toute évidence une « valeur ajoutée » pour l'UE :

L'UE est sans doute le *seul* niveau où ce travail peut être entrepris efficacement. Les grands chantiers politiques que sont l'agriculture, le commerce, le climat et les finances sont soit de la compétence exclusive de l'UE, soit de plus en plus débattus et décidés au niveau européen.

La refonte des services relations extérieures de l'UE ouvre de nouvelles perspectives :

Un des objectifs du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) est de faire voler les anciens cloisonnements politiques en éclats et d'appliquer une approche européenne plus solide et plus cohérente. La transition institutionnelle impliquant le SEAE et la nouvelle DG coopération au développement (DEVCO) de la Commission est

une occasion unique de réorganiser les capacités humaines et de renforcer tant la connaissance des autres secteurs politiques à Bruxelles que les capacités locales d'analyse des répercussions réelles ou potentielles de ces politiques sur le développement.

Le succès de cette approche nécessite plusieurs ingrédients : l'influence politique, des moyens humains et financiers, des processus décisionnels transparents. À l'image d'autres directions générales qui disposent d'unités dédiées aux questions de développement, la DG DEVCO devrait disposer de moyens dédiés aux autres politiques. L'incohérence politique est souvent le fruit d'un déséquilibre dans les rapports de force,

les intérêts économiques particuliers de l'UE prenant le pas sur l'intérêt général du bien commun mondial.

Il n'en reste pas moins que les dépenses de développement représentent une part non négligeable du budget européen. Il s'agit donc d'utiliser ces ressources au mieux et de peser sur d'autres débats politiques, surtout en termes de recherche et d'analyse sur l'impact des politiques.

En étant de plus en plus à même de peser sur les sujets prioritaires ci-après, la politique de développement de l'UE accroîtrait son impact sur le développement.

**}] Climat:** l'UE devrait porter fermement son engagement à réduire les émissions de 20 à 30% d'ici 2020, dans la perspective d'arriver aux plus de 40% effectivement nécessaires d'ici là pour éviter les effets les plus dévastateurs du changement climatique.

**}] Agriculture /sécurité alimentaire :** mettre en place une réglementation nationale et internationale sur l'acquisition des terres pour éviter leur « accaparement » et garantir les droits fonciers des populations vulnérables.

**}] Secteur privé :** obliger les entreprises européennes à rendre compte des répercussions de leurs activités sur le plan social, environnemental et des droits humains, améliorer les normes comptables afin de mettre un terme aux problèmes liés aux prix de transfert et renforcer la transparence via des rapports établis pays par pays.

**}] Finances:** réglementer davantage les marchés financiers et veiller à ce que le secteur financier, principal bénéficiaire de la mondialisation, contribue équitablement aux biens publics mondiaux, notamment au travers d'une taxe sur les transactions financières servant à financer l'adaptation / l'atténuation du changement climatique et l'éradication de la pauvreté.

**}] Gouvernance:** s'accorder sur une seule voix pour représenter l'UE dans les assemblées mondiales (Fonds monétaire international, Banque mondiale, G20), de manière à libérer des sièges pour des représentants du Sud.

## 2. Des changements inspirés par la base

Pour infléchir fortement le cours des politiques de développement, nous devons avoir une vision à la fois du développement que nous désirons et de la façon dont nous pouvons effectivement amener le changement. Qu'elles soient gouvernementales ou non gouvernementales, toutes les organisations sont confrontées à ces questions. Depuis 2007, la CIDSE a entrepris de redéfinir et d'améliorer l'efficacité de son développement. Le type de développement humain soutenu par les agences de la CIDSE et leurs partenaires gravite autour de la durabilité sociale et environnementale et repose, comme nous l'avons vu précédemment, sur des

impératifs de justice sociale. Un tel changement exige que nous nous attelions non seulement aux symptômes de la pauvreté, mais aussi à ses causes profondes : une injustice structurelle et un déséquilibre historique des rapports de forces entre le Nord et le Sud.

Les organisations membres de la CIDSE s'emploient à amorcer un « changement sociétal de nature citoyenne », c'est-à-dire à changer le mode d'organisation de notre société au travers d'une action citoyenne.



Ce projet s'articule autour de trois postulats : les rapports de force doivent changer ; les organisations de la société civile sont des acteurs-clés du processus de changement ; il faut créer une « alliance pour le changement » afin de modifier les rapports de force (une alliance qui fédère les organisations de la société civile, le gouvernement, le secteur privé, l'Église et d'autres institutions).

Pour les agences de la CIDSE, le changement sociétal est un changement dans les conditions tant matérielles que non matérielles : le fait, par exemple, d'avoir son mot à dire par rapport au cours de sa vie, de prendre librement des décisions, d'être traité avec égalité et respect.

À cet égard, consultation et participation sont des conditions préalables au développement, surtout dans le cas de projets économiques de grande ampleur, d'infrastructure ou d'extraction, notamment.

L'UE a tendance à financer de grands projets (exportation/infrastructure) compte tenu à la fois de ses niveaux de financement relativement élevés, de la valeur ajoutée qu'elle y accorde et du peu de moyens humains dont elle dispose pour gérer ses ressources. Ce n'est pas forcément la

stratégie qui profite le plus à l'ensemble de la population, aux communautés pauvres et marginalisées : la construction de routes rurales pour permettre aux paysans de desservir les marchés locaux nous paraît tout aussi importante dans un agenda de développement économique favorable aux pauvres.

Se concentrer sur les gros investissements infrastructurels est sans doute plus attrayant pour afficher des résultats ou du « rendement », mais ce n'est pas forcément le type d'action qui résout les causes sous-jacentes de la pauvreté, au rang desquelles les déséquilibres dans les rapports de force et les structures de pouvoir.

Pour arriver à un changement aussi large que profond, deux démarches fondamentales s'avèrent indispensables : cibler les pauvres, les femmes et les petits entrepreneurs ; et investir dans leurs capacités. En particulier, garantir la participation des femmes et des organisations de femmes comme acteurs de développement s'est avéré avoir des effets multiplicateurs importants, par exemple dans les domaines de la nutrition, l'éducation, la santé et du développement économique. Il s'ensuit que les thèmes suivants doivent être considérés comme prioritaires :

**}] Climat:** les fonds climatiques doivent s'engager à respecter les impératifs sociaux et environnementaux de diligence raisonnable afin de garantir la protection des communautés vulnérables et des environnements locaux (au travers notamment d'une véritable concertation avec les communautés concernées).

**}] Agriculture / Sécurité alimentaire:** se concentrer sur l'intégration des femmes et des petits exploitants dans les filières et les marchés agricoles, en garantissant notamment leur accès aux moyens de production (terre, eau, intrants à un prix abordable, main-d'œuvre, services financiers et crédit), de transformation et de commercialisation, et en renforçant la capacité des petits exploitants à s'organiser et à consolider leur pouvoir de négociation vis-à-vis des autres intervenants de la filière.

**}] Secteur privé:** se concentrer sur les petites entreprises (dirigées par des femmes), l'offre de moyens de subsistance, les marchés locaux (accès au crédit, gestion des ressources humaines / financières, formation et acquisition de compétences, infrastructures adaptées, faculté de s'organiser / de défendre ses intérêts).

**}] Finances:** accroître la transparence dans les domaines afférents aux recettes et aux dépenses, habiliter les citoyens à demander des comptes.

**}] Gouvernance:** renforcer les capacités des gouvernements du Sud à superviser les investissements (institutions de protection économique et sociale, tribunaux du travail, expertise technique dans le contrôle de la conformité) et ménager un espace à la société civile (lutter notamment contre la criminalisation des protestations sociales).

# Conclusion

La politique de développement ne peut être le moteur de la croissance. Mais elle peut contribuer à ce que le développement économique soit plus favorable aux pauvres et plus durable, en s'attendant aux inégalités et aux répercussions des autres politiques et en investissant dans les êtres humains pour qu'ils deviennent de véritables acteurs, maîtres de leur destinée.

## Documents de référence

1. « *100 Voices: Southern perspectives on what should come after the Millennium Development Goals* », CAFOD, février 2011.
2. « *Wholly Living: A new perspective on international development* », CAFOD, octobre 2010.
3. « *Seeing the World Anew* », Center of Concern, mai 2010.
4. « *Everybody's Business* », CAFOD, novembre 2010

**Personne de contact : Denise Auclair ([auclair@cidse.org](mailto:auclair@cidse.org))**

Rue Stévin 16, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél. : +32 2 233 37 58 – Fax: +32 2 230 77 22, [www.cidse.org](http://www.cidse.org)

Publié en février 2011 par la CIDSE, rue Stévin 16, 1000 Bruxelles, Belgique ;

Photo de couverture © Mayumi Terao.

Ce document peut être téléchargé en anglais, français et allemand sur : [www.cidse.org/publications](http://www.cidse.org/publications).

Membres de la CIDSE



Autriche



Belgique



Belgique



Canada



Angleterre & Pays de Galles



France



Allemagne



Irlande



Italie



Luxembourg



Pays-Bas



Portugal



Ecosse



Espagne



Suisse



USA

La CIDSE est une alliance internationale d'agences de développement catholiques. Ses membres s'efforcent d'éradiquer la pauvreté et d'instaurer la justice dans le monde selon une stratégie qui leur est commune. Les actions de plaidoyer de la CIDSE couvrent les domaines suivants : la gouvernance mondiale, les ressources allouées au développement, la justice climatique, l'alimentation, l'agriculture et le commerce durable ainsi que les entreprises et les droits humains.